

16 Octobre 1934

I- Raymond Poincaré

A quelques jours d'intervalle, la France perd deux de ses plus grands serviteurs. Poincaré vient de rejoindre Barthou dans la tombe. Et on peut être assuré que la mort tragique du ministre des affaires étrangères de la France a dû hâter la fin du président Poincaré. Une vieille amitié politique liait ces deux hommes ; et surtout, ils avaient tous les deux donné à la France l'arme de la victoire en faisant voter la loi de trois ans.

Ce jour-là, leur éloquence, leur clairvoyance et leur patriotisme avaient sauvé le monde.

A un tournant de son histoire, Poincaré avait personnifié la France. Il sut faire taire toutes ses rancunes, pour appeler au pouvoir Clémenceau, quand les circonstances difficiles de l'heure l'exigeaient. Il n'y a peut-être rien de plus émouvant dans l'histoire politique de ces dernières années, que le spectacle de ces deux hommes s'embrassant et communiant dans un même amour de la patrie.

Une deuxième fois, Poincaré avait sauvé la France au moment de la chute du franc.

Avec lui s'en va toute une tradition. Il peut être assuré que la reconnaissance de son pays et les services rendus lui assureront la place qui lui revient de droit dans l'histoire contemporaine : la première.

II.- Protocole officiel

Au milieu des nombreuses difficultés actuelles, on a trouvé le temps de rédiger et de mettre au point un protocole pour les cérémonies officielles. Parlons-en seulement pour marquer notre étonnement de voir la place réservée au Président de la Chambre des Députés. Il ne s'agit pas de personnes. Mais le Président de la Chambre représente le seul corps élu du Liban. Le diminuer, on ne pas lui donner la place qui lui revient, c'est diminuer ce qu'il représente, c'est-à-dire la Chambre. Cette indication, cette tendance sont pénibles.

Les régimes mêmes qui ont le plus violemment combattu le pouvoir parlementaire, diminué ses attributions, ont quand même respecté les formes.

Que l'on ne s'étonne pas de nous voir insister sur un point qui, en d'autres circonstances, aurait eu beaucoup moins d'importance à nos yeux.

On n'a voulu accorder à ce pays que l'apparence de la souveraineté. C'est l'apparence de la souveraineté. C'est bien le moins qu'on lui maintienne cette apparence-là.

III.- Pèlerins monopolisés

Quel est le matin qui s'avisera de demander pour dix ans la concession du transport des pèlerins pour Jérusalem ? Nous lui promettons un joli succès et de beaux bénéfices. Et la chose

ne paraîtra pas plus anormale que de réclamer, toujours pour dix ans, le monopole du transport des pèlerins pour la Mecque.

Les pèlerins, eux, la trouvent mauvaise.

Après Omar bey Daouk et Jamal Pacha Ghazzi, le délégué d'Ibn el-Séoud aux Indes pour favoriser le pèlerinage, toutes les personnalités musulmanes de Beyrouth viennent de signer une requête d'énergique protestation. Toute la presse a protesté contre ce projet. On en a fait ressortir les désavantages pour tout le monde tant dans le domaine économique que moral.

Le macaque et son complice, si sensibles aux réactions de certaines feuilles confidentielles, ne voient-ils rien de ce qui se passe en Iraq, en Egypte, en Palestine, en Perse ?

N'entendent-ils rien du tumulte de protestations soulevées à Beyrouth même ? Mais non. Qu'on essaie d'exploiter, de monopoliser des milliers de pèlerins, ni le macaque, ni l'autre ne se préoccupent d'une telle éventualité.

Il n'est, évidemment, de pire sourd que celui qui veut faire la sourde oreille. Mais on serait assez curieux de savoir combien cette surdité rapporte à ceux qui, à la fois la subissent et en profitent.

IV.- La commission des voleurs et Emile Eddé

La Commission Stavisky en France va bientôt siéger à nouveau. Autant et plus que le juge d'instruction, elle a contribué à éclairer certains côtés obscurs des méfaits de cet aventurier, surtout, elle a fixé ses relations avec les hommes politiques.

Pour éclaircir les méfaits de l'homme de Barouk, de Ana, de la Cie des Eaux, et autre lieux, il nous faut également une commission d'enquête.

A ces méfaits avoués – Emile Eddé n'a jamais osé répondre à l'irrésistible démonstration de sa forfaiture dans l'affaire du Djebel Barouk, et de son mensonge dans l'affaire des eaux – deux exemples entre tant d'autres, il faut une sanction.

Il faut connaître toute l'étendue du mal fait au pays.

Le mépris persistant de l'opinion publique ne suffit pas. Il faut que la montagne revienne à ses propriétaires, que les maisons reviennent aux paysans d'Ana, qu'Emile Eddé rende gorge.

Qu'attend le Gouvernement pour constituer cette Commission d'enquête ? Que les habitants du Barouk, les paysans d'Ana et les usagers de l'eau à Beyrouth donnent une forme plus concrète à leurs revendications ?